



I.D.B.  
 Monsieur Grégory Beauvallet  
 Rue Du Hallier  
 45270 Quiers-Sur-Bezonde

Yquelon le, 5 janvier 2021

**Facture n° : 202101002G23**

Description des prestations	Prix Unitaire	Qté	Total H.T.
<b>Contrat annuel hébergement Site Web avec Boutique</b>			
1 nom de domaine 1 certificat SSL Standard 1 hébergement de 20 Go mini 5 bases de données Serveur Apache - PHP 7 - Base de données MySQL 5.7 3 cœurs processeurs - 1024 Mo de RAM 8 processus Php et 64 Mysql Bande passante illimitée  Sauvegarde quotidienne (hors bases de données) Sécurisation et mise à jour du serveur Mises à jour des CMS et des extensions  Les mises à jour (pages, articles...) ne sont pas incluses	468,00 €	1	468,00 €
<b>Montant total H.T.</b>			<b>468,00 €</b>
Date anniversaire du contrat : Imprimerie-45.fr	30 janvier	T.V.A. 20 % :	93,60 €
		Total T.T.C. :	561,60 €

**Modalités de règlement**

IBAN : FR7611425002000800157627418	A réception de facture	561,60 €
BIC : CEPAFRPP142		
<i>Chèque sur banque française à l'ordre de HERMUS</i>		



HERMUS - MANCHE INTERNET  
 176, rue Éric Tabarly 50400 Yquelon  
 SIRET 49184957600047 APE 6202A  
 TVA FR6649184957600047



*Le client reconnaît accepter les conditions générales de vente au verso.  
 Pas d'escompte pour paiement anticipé*

## Conditions générales de vente

Les présentes conditions sont conclues entre, d'une part, Hermus (SIRET 491 849 576 00047) 176, rue Eric Tabarly 50400 Yquelon et d'autre part les personnes physiques ou morales bénéficiant d'une prestation de service, ici dénommées : "le client".

Les parties conviennent que leurs relations sont régies par le présent contrat à l'exclusion de toute autre condition. Toute prestation accomplie par Hermus implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Le client reconnaît avoir reçu toutes les informations et les conseils nécessaires pour souscrire le contrat en connaissance de cause et vérifier l'adéquation des prestations proposées à ses besoins. Le client dispose du pouvoir, de l'autorité et la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du contrat. Le client accepte la transmission des documents relatifs aux contrats par voie électronique (mail - site Web).

### Prestations

Hermus fournit au client les moyens techniques pour assurer l'accès, par le réseau Internet, aux données constituant les services Web créés par Hermus. Le client s'engage à ne pas héberger de données illégales et/ou créer de liens pointant vers ce type de données ( racisme, pornographie, prosélytisme sectaire ou représentant un risque sectaire, ...)

Le client autorise Hermus à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre du certificat annuel SSL standard, à la réservation de noms de domaine et / ou la gestion de boîtes mail associées à ces noms.

Le client reconnaît que toute autre prestation non indiquée au devis/facture est exclue.

### Livraisons, délais et obligations du client

Le délai de livraison est indiqué sur le devis. Hermus est dépendant de la collaboration active du client. Le client s'engage à fournir dans les délais requis, tous les documents, informations nécessaires à la réalisation des prestations objet des présentes. Le client garantit à Hermus posséder toutes les autorisations et déclarations nécessaires à l'exploitation des services de Hermus et en particulier, les droits de propriété intellectuelle et les autorisations requises de tiers notamment l'exploitation de leur image et œuvres. Hermus ne peut être tenu pour responsable d'aucun retard en cas de manquement par le client à ses obligations.

### Exonération de responsabilité

De convention expresse entre les parties, Hermus n'est soumise, au titre des présentes, qu'à une obligation de moyens. La responsabilité de Hermus ne peut pas être engagée en cas de dommages et/ou préjudices, matériels, immatériels, financiers, commerciaux, ou de toute autre nature causé par l'utilisation de ses services, à une non-conformité aux besoins du client ou dus à une cause indépendante de Hermus. Si la responsabilité de Hermus est retenue à la suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations, le total des indemnités ne peut pas dépasser un montant égal à 33 % du montant de la prestation incriminée. La responsabilité de Hermus ne porte que sur le non-respect de ses obligations.

### Devis, commande

Le devis signé ou l'accord du devis par mail par le client vaut commande. La date de cet accord est celle utilisée pour le calcul des délais de réalisations et le renouvellement des services. Les devis réalisés restent la propriété de Hermus. Sauf mention particulière, un devis est valable 25 jours. Aucun escompte n'est consenti en cas de paiement anticipé.

### Prix

Les prix sont libellés en euros hors taxes. Il convient d'ajouter la TVA en vigueur au jour de la commande. Hermus peut modifier ses prix à tout moment. Toutefois, Hermus s'engage à facturer les services commandés aux prix Hors Taxe indiqués lors de la commande.

### Réserve de propriété et retard de paiement

Hermus conserve la propriété des biens jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations, le client est redevable d'une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal est celui en vigueur au jour de la commande et suivant l'ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce. Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de Hermus.

### Résiliation

Les contrats de service sont résiliables par les deux parties avec un préavis d'un mois à la date anniversaire du contrat.

### Force majeure

La responsabilité de Hermus ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure (tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil).

### Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige est porté devant les Tribunaux de commerce de La Manche.